

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Fevrier-2011-La-Cour>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez vous > Nos dossiers et analyses > Santé et sous-traitance > Le combat de Philippe Billard > **Février 2011 : La Cour administrative d'appel de Versailles donne raison à Philippe Billard**

8 février 2011

Février 2011 : La Cour administrative d'appel de Versailles donne raison à Philippe Billard

La Cour administrative d'appel de Versailles a donné raison à Philippe Billard, reconnaissant que son licenciement était injustifié et condamnant la société ENDEL. Un pas de plus vers la justice pour les irradiés du nucléaire !



Document de la Cour administrative d'appel de Versailles